

Cherbourg-en-Cotentin

## Cherbourg-en-Cotentin. Signature d'une convention avec la Direction académique pour consolider l'offre scolaire

### Anticiper et agir, plutôt que subir la baisse du nombre d'élèves

« **DANS LE CADRE** de la construction progressive de Cherbourg-en-Cotentin, l'éducation fait partie de nos priorités, aime rappeler le maire Benoît Arrivé. On y consacre un peu plus de 2 millions d'euros. Notre objectif est d'améliorer le patrimoine immobilier (*des écoles*) et les conditions de travail des enseignants et des enfants (par exemple avec les équipements numériques dans toutes les classes), pour le bien-être et la réussite de tous. »

Cet idéal a été inscrit noir sur blanc hier matin à l'hôtel de Ville, par le biais d'une convention pour consolider l'offre scolaire, signée avec Nathalie Vilacèque, directrice académique des services de l'Education nationale de la Manche. Elle vise notamment à mettre en place un véritable parcours éducatif pour les élèves et proposer une concertation autour de la définition de l'école de demain.

573 élèves de moins en sept ans

La Direction académique et la municipalité souhaitent travailler main dans la main pour lutter contre la baisse des effectifs. *Anticiper et agir plutôt* que subir. « Sur les sept dernières années, Cherbourg-en-Cotentin a perdu 573 élèves sur l'ensemble du premier degré, regrette Benoît Arrivé. Mais cette baisse n'est pas homogène car certaines communes déléguées enregistrent des baisses, d'autres des hausses. Ces chiffres s'expliquent par une courbe des naissances négative depuis 2013. »

Cette baisse a un impact direct sur l'organisation des moyens des établissements scolaires et fragilise l'offre éducative du territoire. Que faire pour améliorer la situation ? La convention, sur trois ans, vise à définir des actions conjointes. Différentes mesures sont inscrites, dont l'élaboration du schéma directeur des écoles publiques qui guidera l'action de la Ville jusqu'à l'horizon 2026.

« Ce schéma directeur doit prendre en compte l'évolution de notre ville, souligne Dominique Hébert, maire-adjoint en charge de la coordination des politiques publiques. Il s'appuiera notamment sur une nouvelle carte scolaire à l'échelle de la commune nouvelle, intégrant les opérations d'habitat à venir (quartiers Charcot-Spanel/Les Fourches, Chardine, Grimesnil-Monturbet, Jardins de l'Agora, L'Archipel...). Il est nécessaire de réajuster les secteurs géographiques, tout en maintenant une cohérence de territoire. Et une cohérence des passerelles entre la petite enfance et l'école maternelle, l'école maternelle et l'école élémentaire, et enfin entre l'école primaire et le collège. »

Les travaux du cabinet d'études ont démarré, les résultats sont attendus en fin d'année, ou début 2020. « La prochaine équipe municipale aura alors les outils en main pour se déterminer sur une nouvelle carte scolaire. On y associera les conseils d'école », assure Dominique Hébert. « Le temps de l'élève de manière globale (temps périscolaires avant et après l'école, restauration...) doit être pris en compte. Nous nous appuierons également sur le travail conduit actuellement pour l'élaboration du Projet éducatif social local, précise Benoît Arrivé. Il faut travailler sur les temps et espaces de vie de l'enfant, avec une réflexion relative à l'accueil et à la prise en charge de la diversité des élèves, en portant une attention particulière aux enfants en difficulté. »

N.L.



*« L'Éducation nationale est un partenaire qui apporte son expertise, accompagne et conseille dans cette action concertée pour offrir la plus belle école, celle dont rêvent tous les parents. »*